

Juridique

Publication 2008



L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT AU SEIN DE L'U.E. ÉLARGIE

Tenu d'assurer une bonne information du consommateur, le professionnel se doit aujourd'hui de maîtriser les règles applicables à l'étiquetage des produits : composition, consignes d'entretien, taille et origine. Ainsi, le Service Juridique a réalisé une étude sur les règles d'étiquetage des produits du Textile-Habillement au sein de l'Union européenne élargie dont le but est de faire un point sur les différents aspects réglementaires applicables aux produits du textile-habillement. Cette étude a pour objet de constituer, ainsi, un inventaire des obligations à la charge des industriels du secteur textile-habillement-distribution afin que leurs produits soient en conformité avec le droit de la consommation.

- Une présentation de l'obligation d'informer le consommateur dans sa langue nationale.
- Une analyse de l'obligation d'indiquer la composition des articles du textile, cuir, fourrure et chaussant selon les dispositions communautaires et françaises.
- Une synthèse des dispositions relatives au "Made in" et du dernier projet de règlement européen sur l'origine des produits textiles.
- Un point sur les mentions facultatives mais primordiales comme les consignes d'entretien, l'indication de taille et les autres mentions complémentaires.
- Des illustrations pratiques et facilement abordables pour les non-spécialistes.

SOMMAIRE

UNION EUROPÉENNE (15 pays)

Introduction

- L'intérêt commercial des mentions sur le produit
- La réglementation des mentions sur le produit
- Les dérives de la pratique

Dans quelle langue informer le consommateur ?

- L'utilisation de la langue du pays de commercialisation
- L'utilisation de la langue française sur le marché français

La mention obligatoire de composition des articles

- La composition des articles textiles
- Les nouvelles dénominations textiles
- La composition des articles en cuir et similaires

- La composition des articles en fourrure et similaires
- La composition des articles chaussants

La mention intermédiaire de l'origine du produit

- Le droit communautaire
- Le projet de règlement européen sur l'origine, du 16 décembre 2005
- Les droits nationaux de l'Union Européenne

Les mentions facultatives (ous réserve de ne pas tromper le consommateur)

- La mention non obligatoire de l'entretien
- La révision de la norme internationale ISO 3758
- La mention non obligatoire de la taille
- Le projet de norme européenne EN 13402-4
- Les autres mentions

Annexes

EUROPE DE L'EST (12 pays)

- Bulgarie
 - Étiquetage de composition
 - Étiquetage d'origine
 - Étiquetage d'entretien
 - Autres mentions
 - Liste des dénominations textiles traduites
 - Symboles d'entretien
- Chypre
- Estonie
- Hongrie
- Lettonie
- Lituanie
- Malte
- Pologne
- République Tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie

LA FEDERATION
EXPERTISE
TEXTILE

BON DE COMMANDE

| | Prix € HT | Prix € TTC (TVA à 5,5%) |
|--|-----------|----------------------------|
|--|-----------|----------------------------|

L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE ÉLARGIE

| | | | |
|--|--------|--------|-----------------------|
| → Union Européenne des 15 | 350,00 | 369,25 | <input type="radio"/> |
| → Union Européenne des 10 nouveaux entrants | 200,00 | 211,00 | <input type="radio"/> |
| → Package U.E. des 15 + U.E. des 10 nouveaux entrants (-15%) | 467,50 | 493,21 | <input type="radio"/> |

Société : _____
Secteur d'activité : _____ Site Web : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Pays : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
NIF : _____

Publications livrées avec facture dès réception du règlement à LA FEDERATION DE LA MAILLE

Ci-joint un chèque de : _____ €
 Débitez sur ma carte de crédit le montant suivant : _____ €
 VISA DINERS AMEX

Nom du porteur : _____
Numéro de la carte : _____
Date de validité : _____

Pour valider votre règlement de vente à distance, veuillez dater et signer :

Date : _____ Signature : _____

Si vous désirez payer par virement net de frais bancaires, voici nos coordonnées bancaires.

La Fédération de la Maille - BNP La Boétie - Code Banque : 30004 - Code Guichet : 00815 - N° de compte : 00021484378-22

"En commandant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente établies par la Fédération des Industries de la Maille et de la Lingerie". Ces conditions sont disponibles à l'adresse Internet suivante : www.la-federation.com/etudes.

Date _____ Signature _____ Cachet de l'entreprise _____